

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

L'inFO44



N° 200- Novembre 2014

Futur SIP de Rezé :

On navigue à vue

Une première commission immobilière s'est tenue le 3 novembre 2014. la direction locale nous indique qu'elle a été dans l'obligation de faire des choix, l'enveloppe budgétaire dédiée à ce projet étant fortement contrainte. Le SDIS (service départemental incendie et sécurité) a donné son aval le 1^{er} avril 2014 (pour une présence maximale de 199 personnes dans le bâtiment).



Principales informations :

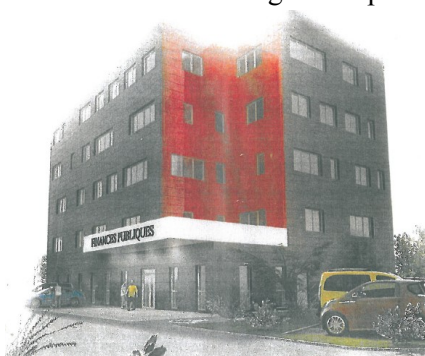
- Date d'entrée dans les locaux : 1^{er} janvier 2016
- Date de livraison prévue : 15 décembre 2015
- Lieu : 1 rue de l'Ile Macé à Rezé (proche de l'hôtel Ibis et de Pôle emploi)
- Location dans un immeuble à construire avec plusieurs occupants
- Surface utile brute : 1 378 m² (surface de planchers 1 498m²)
- Accès : tramway (ligne 3 – arrêt du 8 mai) et train (gare Pont-Rousseau)
- Aménagement pour 62 agents
- Restauration : un projet de convention avec le restaurant "la table d'Edouard" de l'Hôtel est envisagé (à revoir avec la délégation des services sociaux)
- Parkings mutualisés mais non privatisés (dans son bail, la direction paye pour un *potentiel* de 50 places pour le personnel, mais qui sera libre d'accès pour les usagers)
- Câblages informatiques prévus pour double écrans / imprimantes partagées.

Au rez-de-chaussée :

- Un espace accueil (144 m²), avec un sas d'entrée, une sortie latérale distincte, des sanitaires pour le public, 1 caisse, 3 postes d'accueil debout (dont un aux normes Personnes à Mobilité Réduite), 4 boxes d'accueil assis et un bureau de réception (dispositif d'alarme anti-agression et de vidéosurveillance prévu) ;
- Une salle polyvalente (56 m²) multiple-usages : salle de réunions, espace d'accueil du public en cas de surcharge et salle de formation ;
- Des services communs, des sanitaires pour les agents, un local coffre, une trappe pour le coffre, un local syndical, un local ménage et deux bureaux de 12 m² chacun, entrée du personnel sécurisée et séparée du public à l'arrière du bâtiment).

Dans les étages :

- Les 3 étages comprennent 3 bureaux de 15 à 20 m² prévus pour une personne et 13 bureaux de 39 m² à 56m² prévus pour 4/5 personnes, soit au total 60 postes de travail.
 - Chaque étage comprend des sanitaires "homme et femme", 2 zones pour les multicotiers et des locaux pour les archives.
 - Au 1^{er} étage : un local technique.
 - Au 2nd étage : une tisanerie (local convivial) de 37m².



Voilà pour la description dans ses grandes lignes !

Les interrogations des représentants syndicaux ont été nombreuses

● **Périmètre géographique** : quelles seront les compétences du futur SIP de Rezé ? Avec quel impact sur les SIP autres que Nantes Sud ? (notamment Nantes Sud-Est, Nantes Sud-Ouest, Pornic...voire pourquoi pas d'autres services ou trésoreries mixtes qui verraient leur périmètre modifié?),

● **Parkings** : seraient à la disposition une cinquantaine de places mais SANS GARANTIE pour les collègues (parkings non privatifs). En effet, le constructeur table sur leur utilisation le jour par nos services (public y compris) et la nuit par les occupants des deux hôtels. Occupants qui ont vocation, en principe, à quitter les lieux plus ou moins tôt selon qu'il s'agisse de personnel du bâtiment travaillant sur des chantiers des environs ou de cadres en formations... et ce, donc, sans aucune certitude !... Un hic : les CRS qui y auraient leurs habitudes... et qui eux peuvent être appelés à rester sur site !

● **Date d'entrée dans les locaux** : à ce stade du dossier, la marge de manœuvre entre la remise des clefs et l'ouverture (15/12/15 – 01/01/16) n'est que de 15 jours. La direction a tenté de nous rassurer en nous indiquant qu'on "savait faire en mode dégradé"...ce qui signifierait que les collègues encore en SIP à Nantes et ceux de l'actuelle trésorerie de Rezé travailleraient avec le même codique de poste tout en étant sur une commune différente..... pas de quoi pavoiser donc ! Même si des pénalités conséquentes seront appliquées à l'encontre du constructeur en cas de retard !

● **Organisation** : de nombreuses questions demeurent quant à la future organisation du site qui est quasiment inconnue à ce jour. Sans information, la Direction tente de tout prévoir. Un exemple : **FO** a demandé comment serait organisé l'accueil téléphonique. Avec ou sans "marguerite" ? A ce jour, rien n'est prévu sur les plans.

● **sécurisation de l'accès pour les piétons** et notamment ceux qui auront à traverser la voie (route de Pornic) où la circulation est importante (vitesse limitée à 70Km/h) : la mairie travaillerait sur un projet.



Toutes ces questions (ou presque) sont conditionnées par l'arbitrage toujours en attente de la Direction générale (DG) sur la déclinaison de la démarche stratégique dans le 44. Rappelons qu'au CTL d'octobre 2014, **FO** avait interrogé la direction locale, qui avait refusé d'en dire plus sur le projet pour la Loire-Atlantique qu'elle avait soumis au visa de la DG !

Nous sommes quasiment à un an de l'entrée dans les locaux des collègues qui seront affectés sur ce site : quels collègues ? ...et avec quelles règles de gestion exactes (quelles priorités ?, quelles obligations ?),

Rappelons également que la revendication de **FO** depuis le départ est de ne pas imposer de contraintes à qui que ce soit, revendication que nous avons exposée face à Bruno BEZARD en novembre 2013.

Or, les règles de gestion sont en cours de finalisation suite à des groupes de travail au niveau national, notamment sur la question de ce qui va être mis en œuvre à compter de 2015 pour les catégories C et B lorsqu'un poste connaîtra une suppression d'emploi.... ce qui équivaldra alors à avoir un surnombre.

Car, pour les SIP concernés par les changements de périmètres, il y a un risque potentiel de voir les effectifs modifiés du fait d'une éventuelle réduction des charges...

effectifs actuels / grades	A+	A	B	C	Total
Trésorerie de Rezé	1	2	5	4	12
SIP Nantes Sud	1	3	13	20	37
Total actuel des effectifs					49 personnes

Ce chiffre de 49 est à comparer avec le potentiel de 62 agents «supposés» dans le projet présenté en commission immobilière.....

Rappelons enfin que, qui dit ouverture d'un SIP, dit création d'une **nouvelle RAN** : d'où l'importance desdits périmètres, dans le cadre des futures demandes de mutations. D'ailleurs, à quelle date le SIP de Rezé sera-t-il ouvert aux affectations : au 1^{er} septembre 2015 ? ou après ? Aucune réponse à ce sujet non plus actuellement....

C'est pourquoi FO a demandé à ce qu'une fiche-impact récapitulant l'ensemble des modifications tant en compétences géographiques, qu'en charge de travail et en modification des effectifs nous soit communiquée le plus rapidement possible.

Ce flou artistique génère un stress supplémentaire pour nombre de collègues qui n'ont VRAIMENT pas de besoin de ça !!!

Prochaine réunion programmée le 11 décembre 2014.